

16 rue Hector Berlioz - 93000 Bobigny
Contact : vie associative 01 49 35 68 35
vieassociative@udaf93.fr / www.udaf93.fr



ENFANCE ET FAMILLES D ADOPTION 93

Pique nique de rentrée le 28/09/2022 –

Ce rendez-vous annuel est très important, car il permet aux adhérents de (re)faire connaissance. Les futurs parents inquiets, font part de leurs appréhensions auprès de parents adoptants, ou d'enfants adoptés. Ces derniers listant aux premiers les clichés et la condescendance auxquels ils ont dû faire face, tout cela sur un ton mi- amusé mi-exaspéré.

Un moment est consacré à la présentation de l'équipe dirigeante qui en profite pour rappeler que depuis la chute des adoptions constatée depuis 2000, une stagnation s'opère depuis 2021. Elle fait faire part des difficultés administratives avec entre autre le renouvellement de tous les travailleurs sociaux en 2 ans et à la direction de la maison de l'adoption ne favorisant pas l'avancée des dossiers.

Après cela, le pique-nique reprend dans un joyeux brouhaha où se mêlèrent les conversations d'adultes et les rires des enfants.



RTMF a organisé sa première édition « salut l'été » le 30 juillet à l'UDAF. Ce rendez-vous a permis à une centaine de petits et grands de profiter d'un temps de répit joyeux.

UNAFAM propose dans le cadre des Semaines d'Information de la Santé Mentale, un colloque le jeudi 17 novembre « développer l'accompagnement vers et dans le logement » de 9h à 16h30 à la bourse départementale du travail à Bobigny.

Inscription gratuite. Plus de renseignements :
93@unafam.org

Les rendez-vous de l'Association TIPI à St Ouen

Pour les parents, futurs parents, plusieurs formats et lieux :

Café papote : les lundis de 10h à 12h au Joli Mai au 39 rue Anselme

PEPS Café : rendez-vous tous les 2 mois dans la médiathèque Persépolis de 10h à 11h30, les samedis : 3 décembre / 28 janvier / 11 mars / 13 mai

Soirée papote : tous les 2 mois au « Joli Mai » au 39 rue Anselme les jeudis de 20h à 22h : 17 novembre / 19 janvier / 16 mars / 25 mai

Serre aux enfants est un rendez-vous mensuel d'activités créatives, artistiques ou ludiques. Tous les premiers mercredis du mois de septembre à juin hors vacances scolaires.



Formations pour les bénévoles :

Nous vous rappelons l'existence de formations gratuites en direction des bénévoles des associations adhérentes à l'UDAF pour développer leurs compétences telles que : développer son association et motiver de nouveaux bénévoles, animer et réussir une réunion, gérer un projet etc...

Pour plus d'informations, prenez contact avec Nadia :
01 49 35 68 35 / 07 64 61 82 92 –



Formation "communiquer sur les réseaux sociaux pour les associations"

Aujourd'hui la communication passe également par les réseaux sociaux, aussi nous souhaiterions mettre en place une journée de formation (à priori en semaine) sur la communication à travers les différents réseaux sociaux (facebook, twitter etc...) : comment rédiger, leur aspect sociologique. Les objectifs en seront les suivants :

- Repérer les grands principes de communication dans les principaux réseaux et les contraintes juridiques
- Identifier les risques, les limites de ces communications et les éviter
- Sélectionner un réseau en fonction de l'objectif visé
- Suivre l'impact de sa communication réseau.

Ci-dessous un lien permettant de recenser les personnes intéressées :
<https://framaforms.org/formation-les-reseaux-sociaux-pour-les-associations-1664192307>

Ces formations sont réalisées par l'UNAFOR et proposées en petits groupes pour favoriser les échanges.

La vie associative

La commission santé

Le mandat de représentant des usagers prenant fin 2022, un appel à candidature auprès des associations adhérentes fut lancé. Douze militants familiaux se sont portés candidat pour 17 représentations dans divers établissements de santé du département. Merci à tous pour votre engagement pour les familles.



Mercredi 12 octobre "santé mentale et vie familiale"

L'UDAF et deux de ses associations adhérentes : UNAFAM 93 et AUTISME ENTRAIDE AUDONIEN ont organisé le mercredi 12 octobre un après-midi de réflexions, d'échanges et de témoignages autour du thème « santé mentale et vie familiale ».

L'objectif de cette séquence était évoquer les questions d'ordre familial autour du handicap et/ou de la perte d'autonomie et tout ce qui en retourne : l'annonce, l'accès aux droits des personnes en situation de handicap et ce quelque soit leur âge et leurs pathologies.

Les associations purent évoquer les actions réalisées tout au long de l'année en direction des familles : l'accompagnement dans les démarches, le soutien par la mise en place de groupe de paroles, les sorties culturelles et bien d'autres encore.

Ouverte à tous, l'après-midi a vu comme participants des familles, mais aussi des professionnels de la CPAM, CCAS, des élus en charge du handicap et du Conseil Départemental donnant l'occasion d'échanges riches et hétérogènes.

Il fut également présenté « ma boussole aidants », par Mr TARI Yanis, un service gratuit centralisant l'accès aux informations et aides disponibles en proximité pour les aidants et leurs proches afin de permettre à chaque aidant de trouver des solutions quelle que soit la situation de son proche et sa localisation géographique. Un temps fut consacré aux mesures de protection portées par les familles avec l'intervention du responsable à l'UDAF du service de l'Information et le Soutien aux Tuteurs familiaux.

L'utilité de telles initiatives, favorisant le partage d'information et le lien entre institution et associations du territoire, fut largement plébiscitée par les participants pour d'autres éditions.

Ci-après le lien : <https://www.maboussoleaidants.fr/>

« Bien Sur Internet » formation à l'utilisation de son smartphone/tablette

La session d'ateliers numérique ayant pour objectif l'utilisation de son smartphone/tablette vient de se terminer après 10 séances réparties sur 5 semaines à raison de 2h30 par semaine. Des tablettes étaient mises à disposition.



Les participants ont suivi de façon régulière et studieuse cette formation qui leur a permis d'appréhender les outils du numérique. Au programme de ces séances : créer une adresse mail, un mot de passe, comparer les prix des billets d'avion, chercher une recette de cuisine. Pour exemple, lors d'une simulation d'achat en ligne d'un billet de train, la démarche était expliquée pas à pas : choix du lieu de départ et de destination, horaires, tarif, de la place, des bagages, et des conseils sur le paiement des achats en ligne pour éviter le piratage. Un temps fut également consacré à la gestion des données personnelles sur internet.



A l'issue de ces séances, il en est ressorti qu'elles ont été bénéfiques pour tous avec une meilleure prise en main de l'outil. Chacun a pu progresser à son rythme, certains se sentent capables d'effectuer

les démarches administratives seuls pendant que d'autres savoir communiquer avec leurs enfants/petits enfants est suffisant.

Au-delà, de l'apprentissage du numérique, il est à souligner que l'un des enjeux de ces ateliers était également de (re)donner confiance à ces personnes dans leur usage de la tablette numérique.

ADHELIS

Les associations peuvent dès à présent clôturer adhélis et mettre à jour leurs adhérents. Pour rappel, vous pouvez également gérer le règlement des cotisations, des activités de votre association, créer des étiquettes. Que vous soyez novice ou aguerri, nous pouvons vous accompagner à l'utilisation du logiciel. N'hésitez pas à vous rapprocher de la vie associative.

A PROPOS DE LA VOLONTE DU CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION VISANT A GARANTIR UN MEDECIN POUR TOUS

A l'évidence, les familles du 93 rencontrent de réelles difficultés d'accès à un médecin généraliste compte tenu de départ à la retraite de nombreux praticiens, de leur non remplacement et du refus de prise en charge de nouveaux patients, sans omettre celui de l'abandon des visites à domiciles et de la diminution des plages de rendez-vous en cabinet.

L'U.D.A.F. en tant qu'Association agréée représentant les usagers du système de santé, a régulièrement attiré l'attention des autorités sanitaires sur cette situation qui entraîne bien des désagréments, en particulier dans le traitement des maladies infantiles et des accidents de la vie quotidienne avec pour conséquence la surcharge des appels au 15, l'encombrement des services d'urgence sans compter le recours à l'automédication avec tous ses risques et le manque de conseils de prévention dans un effectif colloque singulier

S'il est vrai que le désert médical est une réalité en plusieurs territoires, il est à souligner que la Seine saint Denis est à cet égard, comme en bien d'autres concernant l'équipement sanitaire et médicosocial, le moins bien loti de l'Île de France ne comptant que 59 médecins libéraux pour 100.000 habitants alors que la moyenne de l'Île de France, hors Paris, est de 67 et que certains départements voisins signalent un taux de plus de 70/100.000

Alors que le CTS 93 vient, dans le cadre des travaux du CNR Santé, d'engager une réflexion ayant pour

objectif « Un médecin pour Tous » l'U.D.A.F. tient à souligner qu'au-delà de la suppression du numéros-clausus dont l'effet ne sera appréciable qu'à long terme, il est nécessaire que soit instauré une autre politique en réponse aux besoins et pris d'autres décisions structurelles

En ce sens ne faut-il pas envisager un devoir d'exercer à nombre de médecins actuellement occupé à des fonctions administratives dans diverses instances ? Ne faut-il pas en contrepartie des temps et des couts de formation des praticiens mettre en œuvre une obligation d'exercice dans des lieux dépourvus ? Ne faut-il pas ouvrir à des professionnels de soins tels que les infirmier(e)s ou les kinésithérapeutes, des possibilités de prescription ? Ne faut-il pas préempter des locaux et en favoriser l'installation matérielle en des lieux de consultation de proximité ? Ne faut-il pas sanctionner les installations nouvelles dans des zones largement pourvues ?

Devant l'urgence ne faut-il pas prendre des mesures d'organisation hors des règles prédéfinies en d'autres temps et en autres circonstances ?

Lucien BOUIS Octobre 2022

Représentant des usagers au Conseil Territorial de Santé 93